MÊME A BERGAME!

Les élections françaises ont été attristantes. Plus d'un, parmi les meilleurs, sera tenté de renoncer à délivrer ce pays. Ce sentiment est explicable, mais à aucun prix, il n'y faut céder. Un peuple n'est jamais perdu, tant qu'une flamme d'apostolat y brûle. Que faire, cependant? Notre collaborateur, « B. Sienne », nous envoie quelques notes qu'il prit à Bergame, au cours d'un voyage d'observations, en septembre dernier.

Elles font ressortir un aspect de la vie bergamasque que l'on n'a pas encore eu l'occasion de mettre en lumière. Les conclusions qui en sortent d'elles-mêmes ont, pour les catholiques français, un intérêt tout actuel. Laissons donc la parole à notre correspondant, ou plutôt à son interlocuteur, un des principaux acteurs et un des témoins les mieux informés de l'histoire sociale de Bergame en ces vingt dernières années.....

. . . . . .

— Vous savez dit-je à Don B., quelle est mon admiration pour le magnifique épanouissement de vos œuvres sociales. Tout ce que j'ai vu ici depuis quelques semaines m'a rempli l'âme d'impressions délicieuses qui ne s'effaceront pas de sitôt. Plus d'une fois, certes, le nom de Bergame reviendra sous ma plume.

Mais je m'attends à une objection qui surgira, invinciblement, dans l'esprit du lecteur:

« Bergame!... Oui, la vie chrétienne y est vigoureuse; ne le serait-elle pas tout autant, toutefois, sans cette complication d'institutions modernes? Les populations bergamasques ont des traditions catholiques qui expliquent leur préservation présente, et qui interdisent de chercher chez elles des leçons utilisables en des milieux moins favorisés. »

De fait, je l'ai observé moi-même, ce bon peuple se presse sur le passage de l'évêque, comme on voit, dans les *Fiancés* de Manzoni, les foules s'amasser autour du cardinal Frédéric Borromée. Quand on se livre à une enquête un peu sérieuse sur le pays bergamasque on s'entend dire que la famille, ici, a gardé une constitution toute patriarcale. Le clergé, formé par une vigoureuse discipline, n'a jamais cessé de donner un enseignement catéchistique où saint Charles Borromée retrouverait encore aujourd'hui ses fortes méthodes.

Dès lors, toutes vos œuvres sont-elles autre chose qu'un splendide complément? une manifestation, parmi tant d'autres, de la vie catholique, bien plus qu'un levier de saint social? ne résultat enfin, non un moyen?...

. . . . . .

Le prêtre auquel s'adressaient ces questions était l'un des hommes les plus capables d'y répondre avec compétence. Membre très actif de de secrétariat de la Piazza Pontida, qui est une vraie ruche d'œuvres sociales, il fait front, depuis de nombreuses années, aux besognes les plus diverses. Journaliste, conférencier, organisateur, il a réussi, tout en concourant à l'œuvre commune, à affranchir des partis sectaires sa ville natale de Sarnico; il y est devenu conseiller municipal d'abord, conseiller provincial ensuite, renouvelant complètement l'administration de la ville et du district.

Don B... sourit:

— Quelle a été l'utilité — ou la nécessité — de l'action sociale dans la province de Bergame, et dans quelle mesure les formes nouvelles de l'apostolat ont préservé nos populations? Les faits, simplement exposés, seront la plus suggestive des réponses.

Il déploya une élégante carte de la province de Bergame que l'*Eco di Bergamo* avait récemment donnée en prime à ses lecteurs.

— Laissons de côté, me dit-il, la ville de Bergame, au sud-ouest de la province, bien qu'elle vienne de secourir le joug d'Engels, un Brésilien italien, et qui son histoire offre le plus haut intérêt. Bergame est de la province de Milan, mais du diocèse de Bergame.

Voici donc, au sud de Bergame, sur les confins de la province de Milan, la petite ville de Romano (5 800 habitants). Mi-agricole, mi-industrielle, elle était, en 1880, au pouvoir d'une municipalité bourgeoise, mais anticléricale. C'était, du reste, entre 1870 et 1880, la situation de toutes nos villes grandes ou petites.

Un prêtre, de métal antique, comprit qu'à se borner aux méthodes coutumières, il ne ressaisirait jamais sa population, et qu'elle serait bientôt tout entière ruinée moralement.

Il eut la bonne fortune de trouver dans le « fattorieno » (1) François Galbiati un collaborateur d'élite. Rapidement unis au Comité diocésain qui s'était fondé à Bergame, après le Congrès de 1877, le prêtre et le laïque commencèrent l'œuvre de pénétration apostolique. Trente années durent les fruits de leurs méthodes.

Dès lors, toutes vos œuvres sont-elles autre chose qu'un splendide complément? une manifestation, parmi tant d'autres, de la vie catholique, bien plus qu'un levier de saint social? ne résultat enfin, non un moyen?...

. . . . . .

Le prêtre auquel s'adressaient ces questions était l'un des hommes les plus capables d'y répondre avec compétence. Membre très actif de de secrétariat de la Piazza Pontida, qui est une vraie ruche d'œuvres sociales, il fait front, depuis de nombreuses années, aux besognes les plus diverses. Journaliste, conférencier, organisateur, il a réussi, tout en concourant à l'œuvre commune, à affranchir des partis sectaires sa ville natale de Sarnico; il y est devenu conseiller municipal d'abord, conseiller provincial ensuite, renouvelant complètement l'administration de la ville et du district.

Don B... sourit:

— Quelle a été l'utilité — ou la nécessité — de l'action sociale dans la province de Bergame, et dans quelle mesure les formes nouvelles de l'apostolat ont préservé nos populations? Les faits, simplement exposés, seront la plus suggestive des réponses.

Il déploya une élégante carte de la province de Bergame que l'*Eco di Bergamo* avait récemment donnée en prime à ses lecteurs.

— Laissons de côté, me dit-il, la ville de Bergame, au sud-ouest de la province, bien qu'elle vienne de secourir le joug d'Engels, un Brésilien italien, et qui son histoire offre le plus haut intérêt. Bergame est de la province de Milan, mais du diocèse de Bergame.

Voici donc, au sud de Bergame, sur les confins de la province de Milan, la petite ville de Romano (5 800 habitants). Mi-agricole, mi-industrielle, elle était, en 1880, au pouvoir d'une municipalité bourgeoise, mais anticléricale. C'était, du reste, entre 1870 et 1880, la situation de toutes nos villes grandes ou petites.

Un prêtre, de métal antique, comprit qu'à se borner aux méthodes coutumières, il ne ressaisirait jamais sa population, et qu'elle serait bientôt tout entière ruinée moralement.

Il eut la bonne fortune de trouver dans le « fattorieno » (1) François Galbiati un collaborateur d'élite. Rapidement unis au Comité diocésain qui s'était fondé à Bergame, après le Congrès de 1877, le prêtre et le laïque commencèrent l'œuvre de pénétration apostolique. Trente années durent les fruits de leurs méthodes.

Jusqu'en 1895, cette région bergamasque offrait un aspect assez lamentable. Les catholiques ne parvenaient à y fonder aucune Association, se heurtant à d'invincibles défiances. Sauf dans les presbytères, vous n'y auriez pas découvert un seul journal catholique.

Naturellement, la moralité laissait à désirer, le sens de l'honnêteté était fort engourdi, l'esprit religieux allait s'affaiblissant.

Électoralement, la haute vallée du Brembo était le camp retranché de l'anticléricalisme..... Pour conseiller provincial, on y élisait le président de la Société de crémation de Bergame qui groupait la fine fleur du monde maçonnique. Les personnalités les plus compromises de l'anticléricalisme trouvaient, dans le Haut-Brembo, des électeurs dociles, complaisants... et vénaux: car tout s'y faisait à prix d'argent.

Vers 1895, après d'autres tentatives infructueuses, les catholiques portèrent leur attention sur le point qui résumait les nécessités économiques de la région: l'émigration. Les populations, cette fois, comprirent qu'on leur portait un réel intérêt. La confiance vint, et avec la confiance une attention plus bienveillante pour les œuvres qu'on préconisait. Quelques Caisses rurales parent ainsi se fonder d'abord. La presse catholique devint sympathique. On la reçut volontiers. Aujourd'hui, c'est dans le Haut-Brembo que les deux journaux de Bergame — l'*Eco di Bergamo* quotidien, et le *Campagnano* hebdomadaire — sont le plus répandus.

Et les élections?... Depuis sept ou huit ans, elles sont complètement « retournées ». Aux deux conseillers provinciaux maçonniques, deux conseillers provinciaux catholiques ont succédé. La secte n'ose même plus, là-bas, présenter un candidat. Il ne lui servirait de rien d'y répandre de l'argent: elle n'y trouverait plus de consciences à acheter. Nos élections, à nous, se font avec des idées et du dévouement: elles ne nous coûtent pas un sou.

C'est de Bergame que partent ces initiatives. Notre Comité diocésain, et l'Union économique qui en est sortie, étudient sans cesse les besoins du pays, s'efforçant d'y discerner les besoins véritables et s'appliquant à se former sur place des collaborateurs. Dans quelques mois, par exemple, le Comité diocésain tiendra sa réunion générale: les représentants de plus de 300 Associations y passeront en revue les diverses Associations, indiquant les résultats obtenus, les lacunes à combler, les progrès à réaliser (1). Mais un persévérant labeur a été nécessaire à Bergame même. Cette ville, qui est maintenant un foyer de vie catholique et de progrès social, a risqué d'être le centre d'où auraient rayonné toutes sortes d'influences dissolvantes.

La crise profonde qui, en 1346, en 1856, en 1870, bouleversa l'Italie, n'avait point épargné Bergame. Le sentiment patriotique, exploité, alors par la Maçonnerie, tournait contre l'Église ici comme partout, les populations trompées.

Aussi, lorsqu'en 1877 et 1878, les jeunes gens qui avaient fondé les Comités diocésains, affrontèrent les élections municipales, ils eurent toute une série de retentissants échecs. Les grandes familles dites « libérales », vous savez ce que voulait dire ce mot, possédaient la municipalité par une sorte de droit de caste. On ne concevait point que la ville fût gouvernée autrement que par cette aristocratie.

Les nôtres durent par rompre se préjugé. Ils conquirent successivement trois, cinq, huit sièges. Ils étaient dévoués, intelligents. Quand ils furent connus, l'opinion publique se tourna vers eux. Leurs œuvres parlaient d'ailleurs pour eux et avec eux. Ob! ils rencontrèrent des oppositions violentes, des émeutes même furent organisées contre eux. Maintenant, le majorité électorale est toute dévouée à la cause catholique. Le Conseil municipal est aux catholiques et à leurs alliés. Et vous savez que le comte Médolago-Albani est président du Conseil provincial.

La démonstration de Don B... n'est-elle pas décisive? Supprimez, par la pensée, de l'histoire de Bergame ce petit groupe de jeunes gens, qui préparèrent le Congrès général de 1877 — le premier Congrès italien où la question ouvrière commença à se poser devant les catholiques — et qui fondèrent ensuite le Comité diocésain de Bergame; retranchez de ces trente années le comte Médolago-Albani, le professeur Rezzara et ces prêtres d'élite qui leur donnèrent un concours infatigable, soit à Bergame, soit dans le reste de la province, et ces collaborateurs de la première heure que la mort a séparés, en ces derniers temps, de leurs frères d'armes: Cairoli, l'incomparable journaliste; Galbiati, l'orateur puissant et l'organisateur précis; le notaire Rho, le spécialiste des habitations ouvrières, que serait Bergame? Malgré un clergé très fervent, l'anticléricalisme d'abord, puis le socialisme, aurait passé des municipalités aux associations ouvrières, pénétrant ensuite les campagnes. Bergame, la vallée Seriana, le Haut-Brembo appartiendraient à l'Église autre chose que des consolations.

Mais si les œuvres économiques ont été utiles pour sauvegarder et reconquérir un peuple tel que le peuple bergamasque, n'est-il pas évident qu'on doit s'en occuper partout?

B. Sienne.

(1) Les *fattorieri* sont des « docteurs en comptabilité ».

(1) Cette réunion s'est tenue en effet. Parmi ses décisions il en est de remarquables: telle la résolution de fonder dans toutes les paroisses qui en manqueraient encore l'œuvre qui correspond davantage aux besoins de la localité, et de sacrifier ou de réformer impitoyablement les œuvres mortes, languissantes ou inutiles.

Croquis de LEMOT

Exploitation d'un tout petit travailleur par un très gros capitaliste.

Les brutalités de la soldatesque, en style gréviste et autimilitariste.

A L'ÉTRANGER

Vienne (Autriche). — Le Comité central des patrons du bâtiment a décidé de congédier à partir d'aujourd'hui tous les ouvriers.

Le lock-out général touche 60 000 personnes. Dans les milieux ouvriers, on évalue à 15 000 le nombre des licenciements qui ont eu lieu au courant de la semaine.

Les autorités s'entremettent énergiquement pour à aider le conflit.

Mexique. — Des mineurs en grève aux mines de cuivre Greene, à Canauea, au Mexique, se sont livrés à des actes de dépréd ations à la suite desquels de graves collisions se sont produites, d'abord entre grévistes et mineurs américains, et ensuite entre grévistes et agents de police. Deux des premières, douze Américains et une cinquantaine de Mexicains ont été tués.

La mine est exploitée par des Américains, et le colonel Greene, qui la dirige, a dû se barricader dans sa maison avec un certain nombre de ses compatriotes. D'autres Américains se sont barricadés dans une église presbytérienne.

Les grévistes, qui sont au nombre de 50 000, ont gravement endommagé le matériel d'exploitation à l'aide de la dynamite.

Le gouverneur civil de la province s'est rendu sur les lieux avec un détachement de troupes mexicaines.

D'autre part, un train spécial, venant de Nèco, dans l'Etat de l'Arizona, a amené une centaine d'Américains armés, et 450 autres sont partis avec le gouverneur de Sonora.

On assure d'autre part que 25 agents de la police américaine auraient eu une rencontre sur la frontière avec des agents des douanes mexicaines et qu'il y a eu effusion de sang.

COURRIER MILITAIRE

Je rappelle aux lecteurs de la *Croix* que pour recevoir une réponse dans le *Courrier hebdomadaire*, il faut adresser une lettre à M. La Ramée, *5, rue Bayard, Paris*, et indiquer le nom, le numéro, le pseudonyme sous lequel la réponse devra paraître. Quand on désire une réponse *par lettre*, joindre à la demande une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte. — Les réponses sont faites dans le semaine suivante.

C. R., à Coudées (Loir-et-Cher). — Dans l'ancienne loi, la dispense comme aîné de sept enfants ne pouvait être invoquée par le fils puîné que lorsque l'aîné était « impotent et absolument incapable de gagner sa vie ». Ce n'est pas le cas. Il n'y a, par conséquent, aucune chance d'obtenir que le cadet soit dispensé aux lieu et place du fils aîné.

F. G., à P. (Jura). — 1° Le frère en service était sous le régime de l'ancienne loi, ce vous engageant le 4 janvier prochain pour trois ans, vous lui conférez la dispense de frère au service. — 2° Vous pouvez vous engager dans n'importe quel régiment. — 3° Les conscrits partiront le 9 octobre 1905 ne feront pas leurs trois ans en caserne.

A. V., Montluçon. — 1° Le casque dont vous parlez a été mis en essai en régiment de hussards de Meaux. Les résultats de cet essai ne sont pas encore connus officiellement. — 2° Les spahis français, du fait de leur séjour en Algérie-Tunisie, font campagne, c'est-à-dire améliorent leur retraite par une majoration annuelle. Mais, ils font exceptionnellement « campagne de guerre », car il n'y a que rarement des colonnes ou des expéditions aujourd'hui, en Algérie-Tunisie. — 3° On ne peut pas s'engager dans les sections de secrétaires d'état-major.

A. Jean Rouzeaud (Puy-de-Dôme). — Le jeune homme parti en octobre 1905 a été appelé sous les drapeaux pour trois ans. Mais le classe 1906 à laquelle il appartient ne sera sûrement pas trois ans, comme ses devancières.

Dieu et patrie toujours! — Né le 6 avril 1887, vous serez dû vous préoccuper plus tôt du décret du 16 avril dernier, autorisant pour la dernière fois des engagements de l'article 23. Il est aujourd'hui trop tard. Le dernier délai était le 31 mai.

Abbé R., Grand Séminaire, Cambrai. — 1° Lire une des réponses précédentes. — 2° J'ai également donné la solution plus haut, au sujet de l'engagement des jeunes gens ayant des frères sous les drapeaux.

Turpilla, à Orléans. — Je ne puis vous renseigner sur le terme dont vous me parlez et je vous engage à vous adresser à un médecin militaire ou civil qui vous fixera sur la valeur exacte de cette expression médicale.

J. M., Saint-Quentin. — La solde mensuelle des rengagés ou commissionnés, à partir de la sixième année de service, est ainsi fixée: Adjudant et assimilé: 150 francs. Sergent major et assimilé: 111 francs. Sergent et assimilé: 100 francs.

Pierre et Louis, Vienne. — Aux termes de l'article 69 de la nouvelle loi militaire, les Commissions spéciales de réforme peuvent émettre un avis sur l'opportunité un classement dans le *service auxiliaire* d'un homme appartenant à l'armée active, à la réserve ou à la territoriale. — La réforme n° 2 est prononcée soit pour des infirmités antérieures à l'incorporation, soit pour des maladies ne résultant pas du service militaire.

Reponses directement. — Abbé S., à O. P. (Loire-Inférieure). — A. E., à Camiac (Gironde). — Abbé L., à V. (Meuse). — P. C., 54, rue des T., à Lagny. — Dr S., à G. (Loire). — H. C., 76e d'infanterie, Paris. — O. M., Saint-Cyr. — Abbé B. C., à M. (Basses-Alpes). — — A. P., 113, V. delle 4 F. Roma. — B., Grand Séminaire de P. — Abbé V. F., St-J.-sur-V. — P., 1, rue de P., Le Havre. — J. D., Mont Notre-Dame. — A. P., 6, rue de la V., Villeneuve-d.-Y. — H. Q., 10, rue St-P., à Parthenay. — J. D., Villedieu (Manche). — S. M. F., Anthon-s.-P. — H. D., 3, rue du G., Bergues. — H. M., 45, rue S., Paris. — Abbé O., St-Joseph-d'A. — A. F., 70e d'infanterie, Vitré. — L. P. d'A., Saint-Sulpice, Paris. — O. F., Mesnil-Simon (Calvados). — Abbé O. F., Le G. (Yonne. — L., 75, rue du C., Brest. — Curé de C.-sur-S. (Orne). — P. B., à S.-sur-D. (Vosges).

L. R.

Veuillez faire votre demande sans retard
Pour les derniers Barriques d' EXCELLENT BORDEAUX
Garanti naturel, que nous recommandons
70 les 100 litres, rendus à domicile, à 50 c. FAVEUR 5 % sur bande CROIX
E.-Chef Lévignac p. Libourne (Gironde), prop. Bon de Castellane

Chasse aux Nouvelles

PARIS

Accident dans le canal Saint-Martin. — Un accident très rare vient de se produire, la nuit de samedi à dimanche, dans la partie du canal Saint-Martin qui se nomme : le bief des Récollets.

Le fond du canal repose sur une galerie intérieure que soutiennent des piliers. Ces temps derniers, on constata que plusieurs de ces piliers fléchissaient. On construisit un batardeau et un puits par lequel quelques ouvriers pouvaient descendre en dessous du lit du canal et procéder aux travaux de réfection. Entre 11 heures et minuit, ces ouvriers remontèrent, pour le casse-croûte. Ils n'étaient pas encore redescendus — heureusement — lorsque l'accident se produisit.

Des fissures s'étaient produites dans le mur du batardeau. Des infiltrations s'ensuivirent, et, finalement, l'eau abattit une partie de la maçonnerie et pénétra en torrent dans l'espace desséché et dans le puits. Deux ouvriers seulement étaient sur le chantier; ils eurent le temps de se sauver.

Il se produisit alors un phénomène assez curieux: l'eau du bief disparut avec rapidité comme si elle fût entrée dans un tas de sable. Peut-être faudrait-il supposer qu'elle s'est jetée dans le tit de l'ancienne rivière appelée le ru de Ménilmontant, et qui passe sous la rue du Terrage, l'hôpital Saint-Louis, la place de la République, la rue Grange-Batelière, les grands boulevards et l'Opéra.

Quoi qu'il en soit de cette explication, l'eau baissait dans le bief, et, de là, pouvait venir un autre malheur: vingt péniches, dont quelques-unes très lourdement chargées, allaient se trouver à sec, chavirer, se rompre. Il devenait impossible de détacher leurs amarres tirées à fond.

M. Lassègue, inspecteur de la navigation, donna l'ordre d'ouvrir les écluses, et l'eau du bief voisin afflua. On put remorquer les péniches et les ammener du bief des Récollets. Les accidents furent minimes. La péniche la *Providence*, qui son gouvernail détérioré et son canot brisé par la *Borda*.

Un fratricide. — Léon Bouillé, 18 ans, demeurant 33, rue de la Butte-aux-Cailles, était extrêmement jaloux de son frère Edmond, de deux ans plus jeune que lui.

Hier, il entra dans sa chambre et, profitant de son sommeil, il le frappa de trois coups de couteau, au bras, à la jambe et au ventre, puis il s'enfuit.

M. Yendt, commissaire de police, a fait porter le blessé à l'hôpital Cochin. Le fratricide a été arrêté dans la journée par les gardiens de la paix.

Au grand Steeple. — Comme chaque année, une foule de pick-pockets s'étaient abattus hier sur le champ de courses d'Auteuil. La police veillait et a arrêté huit individus qui avaient plongé une main indiscrète dans la poche de leurs voisins.

— Deux spectateurs de la pelouse, dans la partie désommée « le Tonkin », ne pouvaient voir se disputer le grand Steeple-Chase. Ils résolurent la difficulté en grimpant sur les baraques du pari mutuel, groupe J, et ils virent encore moins qu'auparavant, car la toiture s'effondra sous leur poids. Les imprudents se blessèrent et leur chute blessa plusieurs employés.

AUTOUR de PARIS

Rambouillet. — **Un cyclone.** — Un cyclone s'est abattu sur la vallée de l'Orge, entre Dourdan et Arpajon. Il a duré un quart d'heure environ. Sur une largeur de 60 mètres, les récoltes ont été saccagées, les arbres fruitiers coupés net en bas du sol ou arrachés et projetés à de longues distances. Les toits d'un grand nombre de maisons de Boissy-sous-Saint-Yon ont été emportés. Au hameau de Jouy, quantité de maisons n'ont plus de couverture. A Brouy, une énorme grange a été jetée bas. Tout le matériel qui s'y trouvait, faucheuses, batteuses, voitures, est hors d'usage. Deux chevaux, atteints à un roulean de fonte, effrayés par l'ouragan, se sont emballés. Leur conducteur, M. Ricot, ouvrier agricole, a été pris sous la machine. Son état est grave.

Suresnes. — **Terrible accident.** — M. Claudo Fiancé, 30 ans, professeur à l'Ecole normale de Beauvais, demeurant en cette ville, rue de Pontoise, et venu à Paris pour assister à un Congrès, avait profité de la journée du dimanche pour se rendre à Suresnes, en compagnie de trois amis.

Vers 1 h. 1/2, après avoir déjeuné, M. Fiancé se trouvait à la porte de Suresnes lorsqu'il voulut rejoindre un tramway Porte-Maillot-Val d'Or, qui se dirigeait vers Paris.

Malheureusement, au lieu de saisir la barre d'appui, l'infortuné s'accrocha à un store qui, cédant sous son poids, l'entraîna sous les roues du lourd véhicule, qui lui passèrent sur le corps.

Relevé aussitôt, on s'aperçut que l'imprudent avait les deux jambes séparées du tronc et la colonne vertébrale brisée. Malgré les soins les plus empressés qui lui furent prodigués au poste du bois de Boulogne, M. Fiancé expira un quart d'heure après l'accident.

Son corps a été porté au domicile d'un de ses amis, en attendant son transfert à Beauvais.

Anbervilliers. — **Violent incendie.** — Un violent incendie a éclaté dans les entrepôts de M. Cartier, grainetier, 49, avenue de la République; en l'espace de trois heures, plus de 600 mètres carrés de construction, renfermant 8 000 bottes de foin, 2 000 sacs de grains, et de la paille, ont été détruits.

Les pompiers de l'état-major de Paris, se rendant par ceux de la localité, aient que par la subdivision de Saint-Denis, ont dû se livrer à un travail acharné pour limiter le désastre. Plusieurs chevaux furent sauvés au début du sinistre, par les gardiens de la paix.

Détail particulier: c'est le sixième incendie qui éclate dans cette région depuis moins de deux mois, et dont les causes paraissent être à la malveillance.

Plaine-Saint-Denis. — **Cambrioleurs lynchés.** — Profitant de l'absence de M. Boyer, confiseur, rue du Fort-de-l'Est, deux malfaiteurs ce sont introduits dimanche dans son appartement situé au 1er étage, en escaladant la devanture. Ils s'occupaient à forcer les meubles, lorsqu'ils furent entendus par les voisins; ceux-ci s'armèrent de fusils et de revolvers, et assiégèrent la maison.

Retrouvés blottis sous un lit, les cambrioleurs furent assommés à coups de crosse de fusil, et, sans l'arrivée des gardiens de la paix, ils auraient été mis à mort.

C'est dans un état très grave qu'ils ont été portés à l'hôpital de Saint-Denis, où, interrogés par M. Bectard, commissaire de police, ils déclarèrent se nommer Edmond Lemaire, 20 ans, camelot, et Louis Legrand, 19 ans, tous deux sans domicile fixe.

DÉPARTEMENTS

Haute-Vienne. — **Pour un nid de pie.** — On nous écrit de Saint-Mathieu:

Le nommé Giraudet, âgé de 21 ans, demeurant au village de Concoure, étant monté sur un arbre pour détruire un nid de pie, redescendait lorsque, s'étant accroché à une branche de lierre, celle-ci cassa, et le malheureux tomba d'une hauteur, environ 5 mètres. A 7 heures, le blessé rendait le dernier soupir.

Haute-Savoie. — **Eboulement. Un mort.** — De notre correspondant:

A la Cinsaz, François Michiardi, 19 ans, et son frère Joseph, travaillant à extraire du sable, ayant creusé trop profondément, leur bloc de terre et de pierre es détacha, ensevelissant François Michiardi.

On dégagea le malheureux qui ne donnait plus signe de vie.

Il portait à la figure d'affreuses blessures. Le sang coulait de la bouche et des oreilles; le bras gauche était complètement détaché de l'épaule. Le cadavre a été transporté à son domicile.

Haute-Loire. — **Tamponnement.** — Samedi soir, à 6 heures, le train partant du Puy à 4 h. 35 entrait en gare de Fix-Saint-Geneys, lorsqu'un locomotive isolée partie de la gare de Darsac, pour se rendre au dépôt de Langeac, tamponna violemment le fourgon d'arrière du train arrêté.

Plusieurs voitures furent jetées hors des rails, et une cinquantaine de voyageurs furent contusionnés.

Un soldat, qui s'en allait en permission, a eu la mâchoire inférieure brisée.

L'accident est dû à ce fait que le tunnel précédant immédiatement la gare de Fix-Saint-Geneys était rempli de la fumée laissée par la machine du train de voyageurs, ce qui empêcha le mécanicien de la machine isolée d'apercevoir à temps le fourgon tamponné.

Hérault. — **La fraveur d'un fossoyeur.** — On enterrait hier à Maraussan un habitant de la localité qui avait fait partie jadis d'une société de 100 kilos. Il y avait à peine quelques minutes que les parents et les amis du défunt avaient quitté le cimetière, quand le fossoyeur entreprit de combler la fosse. A la première pelletée, il crut entendre appeler. Effrayé, il abandonna ses outils et courut au village comme un fou. Il rencontra en route les personnes qui revenaient du cimetière et leur expliqua ce qu'il venait d'entendre. On revint en hâte devant le fosse et la bière fut ouverte.

On se rendit compte alors que l'enterré était réellement mort. Quelques planches du cercueil avaient craqué sous le poids du corps et c'était là ce qui avait tant ému le malheureux fossoyeur.

Hautes-Pyrénées. — **Bébé brûlé.** — A Saint-Pé-de-Bigorre, un petit enfant de 2 ans, fille de M. Bernard Turou, conseiller municipal, se levait en chemise. Pendant que sa grand'mère était occupée aux soins du ménage, il voulut saisir sur le feu une casserole remplie de lait bouillant et la renversa. Le lait se répandit sur toute la partie gauche du corps qui fut couverte d'horribles brûlures.

Le pauvre enfant a succombé le lendemain après vingt-quatre heures de terribles souffrances.

Ardèche. — **Fillettes écrasées par un train.** — En gare de Meysse, deux jeunes filles, âgées l'une de 16 ans, l'autre de 13 ans, étrangères à la localité, sont descendues du train de voyageurs qui arrive à 4 h. 42 venant de Theil et se dirigeant sur Lyon.

Toutes deux, se trouvant sur le trottoir opposé à la sortie, ont voulu traverser la voie avant le départ du train, au moment où une machine de service que le train leur cachait, arrivait.

Elles ont été tamponnées. L'aînée a été complètement broyée. Quant à la plus jeune, ses blessures sont si graves que les médecins désespèrent de la sauver.

Nièvre. — **Explosion de mine.** — On nous écrit de Lu Machine:

Une explosion de mine a eu lieu le 29 mai au puits Schneider. Deux ouvriers ont été blessés. L'un d'eux, Dominique Thirot, 31 ans, atteint au ventre et sur d'autres parties du corps, a succombé: l'autre, Charles Mathonat, 28 ans, est moins gravement blessé.

On attribue cet accident à ce que la poudre de la mine a brûlé instantanément, de sorte que les hommes n'ont pas eu le temps de se garer.

ETRANGER

Etats-Unis. — **Accident de tramway. 11 morts.** — Un tramway à trolley, rempli d'excursionistes, a déraillé et a été renversé en prenant une courbe à toute vitesse, à East-Providence, dans la Nouvelle-Angleterre.

11 personnes ont été tuées; 20 ont été blessées.

CHRONIQUE SPORTIVE

HIPPISME. — *Le grand steeple-chase.* — Le grand steeple s'est couru dimanche à Auteuil, en présence du président de la République.

Les résultats ont été les suivants:

1. Bargrave II (R. Sauval), à M. Gaston Dreyfus; 2. Vidon II (Dey), à M. R. Donnvraleur; 3. Fragrée (P. Woodland), à M. P. Woodland.

Non placés: Meteouyé (Parfremont), Crémant (Lombé) (Bargoyne), Snicknack (dérobé) (Newey), Frisquet (R. Bois), Theodocien (arrêté) (Mason), Issendan (arrêté) (M. Adèle), Proedarphe (arrêté) (Pierson), Flambeau II (tombé) (G. Sauval), Master Bob II (arrêté) (Chapman), Révolutionnaire (F. Monk).

M. Veillères, aussitôt le poteau passé par le gagnant, s'est fait présenter le propriétaire de Bargrave II et l'a félicité, puis il s'est retiré.

Cette épreuve rapporte à M. Dreyfus 125 000 francs et un objet d'art de 10 000 francs.

Les entrées aux trois enceintes de l'hippodrome d'Auteuil se sont élevées à 302 000 francs; le chiffre des affaires en pari mutuel à 5 700 000 francs.

AUTOMOBILISME. — *Le Tour de France.* — La dernière étape de l'épreuve d'endurance, organisée par l'autocycle Club de France, a été courue hier. Partie le matin d'Amiens, les concurrents sont arrivés à la Porte Maillot à la partie de 14 h. 1/2 dans l'ordre suivant: Barenton, Giraud, Schweitzer, Barriaux, Grillet, Pelliszon, Pallegrin, etc. Le classement définitif peut s'établir ainsi:

Tri-cars: 1. Schweitzer, 2. Barenton, 3. Giraud, etc.

Motocyclettes légères: 1. L. Constant, 2. Carlegno, 3. Dacier, etc.

Motocyclettes tiers de litre: 1. Clasac, 2. Guippone, 3. Fontanotta.

Voiturettes: 1. Barriaux, 2. Pellisson, 3. Pellegrin, 4. Grillet.

Le concours a été fort intéressant au point de vue des résultats; pas de concurrents — cinq en tout — ont pu effectuer les 2 300 kilomètres du parcours à la moyenne de 36 kilomètres à l'heure, mais ce véhicules divers, qui ont terminé le Tour de France, ont prouvé leurs qualités d'endurance et de régularité.

La coupe Rothschild. — La grande épreuve allemande de tourisme commencera après-demain; le départ sera donné de Francfort-sur-le-Mein. Le prince Henri de Prusse, qui pilotera une voiture, arrivera probablement aujourd'hui à Francfort.

VELOCIPEDIE. — *Au Parc des Princes.* — La réunion donnée hier au vélodrome du Parc des Princes a été très brillante. Le match à quatre a été particulièrement intéressant. Résultats:

Handicap pédestre: 1. Nebry, 2. Prévost, 3. Rapi.

Course scratch: 1. Otto Meyer, 2. Schilling, 3. Friol jeune, 4. Hourlier.

Match à quatre: 1re manche: 1. Poulain, 2. Kramer, 3. Friol, 4. Van den Born; 2e manche: 1. Friol, 2. Kramer, 3. Poulain, 4. Van den Born; 3e manche: 1. Kramer, 2. Poulain, 3. Friol et Van den Born tombés.

Course de primes: 1. Deschamps, 2. Hourlier, 3. Seigneur.

Demi-fond (50 kilomètres): 1. Duriot, 2. Lanthier, 3. Germain, 4. Combault.

Paris-Bruxelles. — La première étape de la course Paris-Bruxelles s'est terminée hier après-midi, à Reims (155 kilomètres), où les coureurs sont arrivés dans l'ordre suivant:

1. Bardonnet, en 5 h. 0 m. 27 s.; 2. Vast, 3. Guerra, 4. Valloton, 5. Paton, 6. Gougel, 7. Simon, 8. Bourcel, 9. Rohmer, 10. Senifet, 11. Lejeune, 12. Combes, 13. Mathias, 14. Lepère, 15. Gruchon, 16. Doné.

Le départ de la seconde étape (Reims-Bruxelles, 250 kilomètres) sera donné, ce matin, à 6 heures, à Reims. L'arrivée se fera au Hall de Cinquantenaire, à Bruxelles.

Le championnat de France (amateurs). — Le championnat de France (amateurs) s'est disputé, hier, au vélodrome de Tours.

Voici les résultats: 1. Tardieu, du Nu[illegible] Club; 2. Marechal, du Vélo-Trado de Nantes; 3. Tallandier, du P.U. V. de Saint-Maur; [illegible].

Les courses allemandes. — Aux [illegible] mètres derrière motocyclettes, [illegible] Cologne, le coureur français Simar a [illegible] première place, battant Huber (Allemagne). Grenzaia était troisième.

Paris-le-Havre. — Le départ de la course Paris-le-Havre a été donné hier, à Montrouge, à 36 concurrents. Résultats:

1. Potlar; 2. Petit; 3. Barthelet; 4. Gabory; 5. Mahjan; 6. Jequot; 7. Corlonnois; 8. Pinard, etc.

A Angoulême, Venont-Théès gagnent la course de tandems; et pour Universitaires, sept qualifiés: Tousaint, Monnier, Vanoot-Thuau et Blet.

A Lyon, la course de l'heure est remportée par Gasel, de Lyon, devant Giraud et Bouheurs, qui a été tamponné par un [illegible].

Le Grand-Prix. — Dimanche soir, à [illegible] heures, au siège du P.U. V. F. la liste des engagements pour toutes les épreuves du meeting de Grand-Prix, qui doit avoir lieu les 10, 14 et 17 [illegible] sur piste municipale du bois de Vincennes.

M. Alfred Rigollot, commissaire général du Grand-Prix, qui a bien voulu nous communiquer la liste des engagés, ne pouvait dissimuler la joie qu'il ressentait en constatant que tous les cracks avaient tenu à faire parvenir leur engagement pour cette importante épreuve. Bien mieux, la participation de Meyer et de Rutt, que nous n'avons pas vus depuis la saison dernière en France, assurera au meeting municipal un intérêt exceptionnel.

PELOTE BASQUE. — *Fronton Bonsecours.* — La partie jouée dimanche entre l'équipe Josetto et l'équipe Chiquito de Cambo a été fort intéressante. Longtemps indécise, la victoire a enfin incliné vers le camp rouge de Josetto, qui a gagné par 60 points contre 49. Aujourd'hui, la partie sera disputée entre: Camp bleu: Urrutia, Pape, Chiquito de Cambo; camp rouge: Josetto, Vergarès, Marrédo.

V. LO.

LE LABOUREUR-REVUE
Revue agricole trimestrielle du XXe siècle
Abonnement d'un an: France et Union post., 3 fr. Le numéro, 0 fr. 75

Je n'en cesserai jamais l'usage
à Monsieur. Je suis heureuse de vous faire part des bons résultats obtenus par l'emploi du Dentol et de la Pâte Dentol de t le parfum est des plus agréables et dont les qualités antiseptiques sont souveraines pour combattre les affections dentaires; aussi en continuerai-je l'usage sans jamais le cesser. *Signé*: Angèle Modinac, rue de l'Association, Châtellerault, le 28 avril 1898.
Le Dentol (eau, pâte et poudre) est, en effet, un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.
Mlle MODINAC
Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et les maux de gorge. En peu de jours, il donne aux dents une couleur éclatante et détruit le tartre. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.
Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.
Le Dentol se trouve chez MM. les coiffeurs-parfumeurs et dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie. — Dépôt général: 19, rue Jacob, Paris. Prix du Dentol: flacon petit modèle, 1 fr. 60; moyen modèle: 3 fr. P